

Les avantages d'être membre

Le groupe Biosimilaires Canada est le principal porte-parole du secteur des médicaments biosimilaires au pays et le mieux entendu. Les biosimilaires sont appelés à accroître la concurrence sur le marché biopharmaceutique et à constituer la prochaine vague d'innovations technologiques – mais seulement si les politiques fédérales et provinciales donnent leur aval en matière d'autorisation, de remboursement et d'acceptation commerciale. Il est par ailleurs nécessaire de faire connaître ces produits aux patients et aux cliniciens, afin qu'ils comprennent que les biosimilaires sont les équivalents, approuvés par Santé Canada, de leurs versions biopharmaceutiques de référence et qu'ils présentent la même efficacité et la même innocuité que ces dernières. Joignez-vous à un groupe de compagnies internationales de pointe qui collaborent à la création d'un environnement favorable aux médicaments biosimilaires au Canada.

Élaboration de politiques

Par sa participation à nos comités d'experts, votre compagnie peut contribuer à orienter les activités de défense des intérêts de Biosimilaires Canada, au moyen de politiques établies dans différents domaines liés aux biosimilaires au Canada et dans le monde, et l'importation de pratiques exemplaires mondiales dans notre pays.

Défense des intérêts et représentation

Les membres de Biosimilaires Canada contribuent activement à l'élaboration des politiques fédérales et provinciales nécessaires à l'obtention de l'autorisation, du remboursement et de l'acceptation commerciale des médicaments biosimilaires au Canada. Votre entreprise participera aussi à l'effort d'éducation des principaux intervenants – notamment les patients et les cliniciens – dans les domaines de la comparabilité, de l'innocuité et de l'efficacité des médicaments biosimilaires, pour faire valoir les nombreux avantages de ces produits pour la population canadienne.

Orientation stratégique

Biosimilaires Canada a déjà réalisé une percée importante par la présentation des objectifs stratégiques de son plan de travail annuel, approuvé par le Conseil de Biosimilaires Canada. Nous avons articulé nos travaux autour de quatre axes prioritaires :

Affaires réglementaires scientifiques

Renforcer le rapprochement des politiques de Santé Canada avec celles des principales instances réglementaires et leur harmonisation avec les principes scientifiques établis.

Tarifcation et régime de remboursement

Créer un marché viable des biosimilaires au Canada qui reflète la valeur de ces produits pour toutes les parties prenantes.

Acceptation commerciale et croissance

Développer les connaissances à l'échelle nationale et celles des principaux intervenants. Repérer les lacunes dans le cadre juridique national et s'assurer que les partenaires du fédéral, des provinces et des territoires comprennent les impacts de leurs décisions.

Perspective internationale

Influencer les initiatives et enjeux internationaux ayant des répercussions sur le secteur mondial des biosimilaires en travaillant en étroite collaboration avec nos partenaires de l'Association internationale des médicaments génériques et biosimilaires (IGBA).

Des résultats tangibles

Les spécialistes de notre équipe détiennent une expérience approfondie de la direction d'associations commerciales nationales et ont fait leurs preuves par la récolte de résultats tangibles à la suite de leurs efforts dans la défense d'intérêts à l'échelle provinciale, fédérale et internationale.

Des compétences qui font autorité

Le personnel de Biosimilaires Canada possède une connaissance approfondie du réseau de la santé canadien ainsi que des systèmes politiques, juridiques et réglementaires du pays. Grâce à notre collaboration avec nos partenaires de *l'Association internationale des médicaments génériques et biosimilaires (IGBA)*, nous sommes informés des dernières nouveautés et tendances dans le secteur des biosimilaires sur la planète.

Cotisation annuelle de membre

Membre à part entière – 50 000 \$ CA

Toute compagnie dont les activités portent sur la recherche, le développement, la fabrication ou la commercialisation de médicaments biosimilaires peut devenir membre à part entière de Biosimilaires Canada. Cette définition inclut les entreprises actives sur le marché canadien ou qui prévoient y entrer dans un avenir proche. Les représentants des compagnies internationales sont admis dans les comités d'experts de Biosimilaires Canada. Les membres à part entière peuvent par ailleurs déléguer un représentant avec droit de vote au Conseil de Biosimilaires Canada.

Membre associé – 10 000 \$ CA

Les fournisseurs du secteur des médicaments biosimilaires peuvent adhérer à Biosimilaires Canada à titre de membre associé. Ces entreprises peuvent participer aux initiatives scientifiques et réglementaires mises sur pied par Biosimilaires Canada.

Demandes d'adhésion

Veillez adresser votre demande d'adhésion ou de renseignements à Jody Cox, vice-présidente de Biosimilaires Canada, à : jody@biosimilairescanada.ca ou au numéro +1 613 218 8839.

